**Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs dans un espace touristique**

**Séance 4 : quelles sont les conséquences du tourisme ? – cf documents p 132 et 133**

**DECOUVRIR :**

***Document 1 : l'aménagement d'un site touristique :***

**Située dans la vallée de la Tarentaise, La Plagne est l'exemple parfait de la station des sports d'hiver de troisième génération. Bâtie ex nihilo dans les années 1960, la station savoyarde a accueilli lors des jeux olympiques d'Albertville les épreuves de bobsleigh et de luge. Composée aujourd'hui de 11 stations villages, elle appartient avec Peisey-Vallandry et Les Arcs) à l'un des plus grands domaines skiables d'Europe : Paradiski (425 km de pistes de ski alpin et 153 km de pistes de ski de fond).**

**La problématique soulevée par le document est celle du nécessaire équilibre à trouver entre la croissance de l'activité touristique et la préservation des territoires, autrement dit de la durabilité du développement des lieux touristiques. C'est en 1995, dans la foulée du rapport Brundtland, qui définissait la notion de « développement durable » (1987), qu'est apparue celle de « tourisme durable » : « activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue, de manière positive et équitable, au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent sur ces espaces ». D'autres expressions ont depuis été employées : « tourisme responsable », « tourisme solidaire », « tourisme éthique » ou bien encore « écotourisme ». Dans un article publié en 2011 sur le site géoconfluences, le géographe Rémy Knafou estimait, que pour l'instant, si le « tourisme durable » est omniprésent dans le discours, il l'est encore peu sur le terrain.**

1) On observe au premier plan un immeuble en construction et des grues. Derrière, on distingue d'autres immeubles et la montagne.
2) Les habitants peuvent être tantôt..
    a. satisfaits car à ce nouvel immeuble, la capacité d'accueil des touristes augmente (leur activité professionnelle en dépend pour la plupart : hôtel, restaurant, location de matériel, magasins divers…)
    b. mécontents s'ils ont une conscience écologique car ils vivent dans un espace à la base naturel où les aménagements se multiplient. La qualité de la préservation paysagère se pose.

***Document 2 : le risque de la dégradation des sites touristiques :***

**Ce cas permet d'appréhender les conséquences du tourisme de masse sur l'environnement d'un site naturel et les mesures de protection mises en œuvre. La photographie peut donner lieu à une description détaillée. On y observe au second plan le phare de la Vieille à droite et la tourelle de la Plate à gauche, tous deux construits à la fin du XIXe siècle pour sécuriser le passage du Raz de Sein, et à l'arrière-plan, l'île de Sein.**

3) La pointe du Raz se situe en Bretagne dans le département du Finistère.
4) Les visiteurs endommagent la lande : elle a fait place à un désert de cailloux.
5) Pour protéger le site, des sentiers ont été aménagés pour que la végétation reverdisse.

***Document 3 : la construction d'un parc de loisirs :***

**Ce document permet d'appréhender la complexité d'un projet d'aménagement touristique et la pluralité des points de vue sur l'opportunité de sa réalisation. Les arguments mobilisés par les habitants du village portent sur l'utilisation de l'argent public (Pauline) et des ressources naturelles (Sandrine), la préservation du cadre de vie (Aline et Christelle), les retombées économiques (Alfredo, Hervé et Roger), la possibilité de disposer de nouveaux équipements (Achille) et de rencontrer de nouvelles populations (Rachel).**

**Cette étude de cas offre l'occasion d'engager une réflexion sur ce qu'est l'intérêt général (par rapport aux intérêts personnels) et la manière dont se prend (et se conteste) une décision en démocratie.**

**Le tourisme représente un enjeu social et économique considérable. Le tourisme est ainsi susceptible d'être :**

- **Intégré à une économie locale diversifiée (cas des grandes agglomérations)**
- **Appréhendé comme une alternative à une activité existante en perte de vitesse (cas de l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais)**
- **Perçu comme une solution pour développer un espace délaissé (cas de l'aménagement des stations balnéaires sur la côte languedocienne à partir des années 1960)**
- **…**

6) Les habitants favorables au projet sont Alfredo, Hervé, Achille et Rachel, car ce projet permettrait de créer de nouveaux équipements, faire connaître le village et développer l'économie locale (création d'emploi, développement du chiffre d'affaires des commerces existants)
7) Les habitants opposés à ce projet sont Pauline, Aline, Christelle et Sandrine car elles s'inquiètent de la modification de leur cadre de vie par l'implantation du parc de loisirs : nuisance sonore, dangerosité accrue due à l'afflux supplémentaire de véhicules, privatisation et destruction de tout ou partie du domaine forestier qui est un domaine public (cause environnementale)… sans compter l'argent dépensé ! celui-ci aurait pu être alloué à d'autres priorités plus locales
   De plus, Roger pense que cette nouvelle activité n'aura aucune retombée économique sur le reste du village.
8) **A chaque projet, la situation mérite d'être affinée… il y a toujours des avantages présentés (le seront-ils réellement si réalisation il y a) et des inconvénients.**

**<u>En conclusion :</u> les conséquences du tourisme sont très importantes. Cette activité permet de développer l'économie, mais peut aussi entraîner des nuisances pour les habitants et dégrader l'environnement.**